

Rentrée 2020-21 : Modification du Règlement intérieur

Le règlement du TTTMG est susceptible d'être modifié en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

La santé doit rester notre priorité, à tous.

Ces préconisations ont pour but de préciser les consignes sanitaires pour rassurer et jouer en toute confiance.

Elles sont applicables à tous les pratiquants et aux parents/accompagnateurs, à partir de ce jour et jusqu'à la prochaine publication de nouvelles consignes sanitaires. Des procédures complémentaires pourront être apportées notamment sur la gestion des compétitions.


La reprise et le maintien des activités sportives au TTTMG sera liée à l'évolution du contexte sanitaire et des circulaires gouvernementales qui en découleront.

Le TTTMG suivra les recommandations de la fédération française de tennis de table.

→ Respectez les gestes barrières classiques :




→ Consignes générales de la FFTT (phase 4) :




COVID-19 | "AU PING, JE ME PROTÈGE ET JE PROTÈGE LES AUTRES"

PROTOCOLE PHASE 4


LES CLUBS




Désignez un responsable Covid-19 pour accueillir et vérifier le respect des **consignes sanitaires** pendant les séances.




Installez la salle en **limitant la manipulation** du matériel (tables, filets, séparations, salles...).




En dehors des phases de jeu, **une distanciation de 2 mètres** reste obligatoire.



Concernant les vestiaires, les douches et le club house de votre club, **respectez les consignes gouvernementales et locales.**




Nettoyez le dessus des tables et des séparations au montage ainsi que les balles, entre chaque créneau et lors du démontage de la salle.




Les clubs définissent le nombre de pratiquants dans le respect des règles sanitaires en vigueur.


AVANT DE JOUER



Chaque joueur arrive à l'entraînement/match avec son **propre matériel** (raquette, serviette, bouteille d'eau,...), nettoyé avant et après la séance.




Il est préférable de déposer **ses affaires dans un endroit isolé** et de ne pas les déplacer jusqu'à la fin de la séance.




Tous les joueurs se **nettoient les mains** en arrivant dans la salle.


PENDANT LA SEANCE




Les changements de côtés ne sont pas autorisés **sauf en match de compétition.**



Les joueurs ne doivent pas **s'essuyer les mains sur la table** ni souffler sur la balle.



L'utilisation du petit matériel (bassines, cerceaux, plots...) est **déconseillée**. Il reste néanmoins **autorisé s'il est nettoyé avant chaque séance.**



La poignée de main à la fin de la partie **n'est pas autorisée**. Elle pourra être remplacée par un signe avec la raquette.

CONSEILS

Mettre à disposition de tous un moyen pour se nettoyer les mains (savon, gel hydroalcoolique...).

Porter un masque en dehors des phases de jeu. Les encadrants doivent porter un masque.

Nettoyer ses mains régulièrement.

Paris, le 28 août 2020.

En plus des gestes barrières généraux (pas de poignées de main ni d'embrassades, distance physique, toux dans son coude...), voici les consignes sanitaires à respecter pour une reprise du Ping en toute sécurité. Ces consignes s'ajoutent à celles du gouvernement et du Ministère des Sports (au 22 juin 2020). Ces consignes sont applicables sous réserve des modalités de déconfinement préfectorales et locales.

Evolution RI TTTMG-Version 1

01/09/2020

Contrôle des flux et capacité d'accueil (sous réserve d'évolution des recommandations et textes ministériels)

- Seuls les pratiquants sont autorisés à rentrer dans la salle. Les parents et/ou accompagnateurs doivent restées dehors ou dans le hall en respectant les distances sanitaires (1m). Le port du masque est obligatoire devant la salle et dans le hall.
- Le lavage des mains à l'entrée et à la sortie des installations est imposé à toutes et tous, avec de l'eau et du savon ou à défaut, avec du gel hydro-alcoolique mis à disposition à l'entrée des salles).
- Maîtrise des flux entrants et sortants : inscription des pratiquants obligatoire à l'entrée sur chaque créneau. (Dans l'idéal se munir de son propre stylo)
- Nettoyage du matériel et circulation
 - Les horaires de début et de fin des créneaux sont inchangés. La fin de chaque créneau (10min) sera réservée au nettoyage du matériel :
 - Nettoyage de la demi table
 - Nettoyage des séparations
 - Nettoyage des balles
 - Les utilisateurs ne peuvent pénétrer dans les salles avant le créneau, ou y rester après la fin du créneau.
- Les vestiaires collectifs :
 - Les vestiaires sont fermés et ne seront disponibles que pour les compétitions officielles.
 - Aucune affaire personnelle ne doit rester dans les vestiaires pendant les séances.
- Capacité des salles et matériel :
 - La maison des sports contiendra au maximum 3 rangées de 5 tables
 - Le gymnase d'Europole 6 tables.
 - Un maximum de 4 balles par table est autorisé
- Le nettoyage et de la désinfection seront effectués avec l'usage de produits normés NF 14 476.

Organisation et responsabilité personnelle de chaque pratiquant

- **Interdiction à toute personne symptomatique de participer à la pratique.**
- Les pratiquants arrivent en tenue et les affaires sont rangés dans un sac pendant la pratique.
- Information sur les gestes barrières avant l'activité à tous les participants, pour que chacun se les approprie.
- L'évolution torse-nu est proscrite.
- Les participants prennent avec eux :

- ✓ 1 bouteille individuelle pour s'hydrater qui reste dans un espace individuel identifié lors de la pratique (sac ou serviette ...).
- ✓ 1 masque de protection personnel (obligatoire sauf durant la pratique sportive).
- ✓ 1 sac de rangement (type congélation) pouvant contenir le masque pendant la pratique.
- Les tapis et autres matériels de pratique devront être désinfectés après utilisation.
- Le matériel individuel sera privilégié. En cas de matériel prêté ou partagé (raquettes, ballons...), il devra obligatoirement faire l'objet d'une désinfection systématique après utilisation.

Référents COVID

Valentin Flore (Entraîneur principal)
Arnaud Coeffier (Président)
Ronan Poirier (Vice-Président)
Jean-Paul Montagnon (Trésorier)

Le 01/09/2020,

Arnaud Coeffier
Président du TTTMG


T.T.T.M.G.
Club de Tennis de Table
contact@tttmg.fr
www.tttmg.fr
1, rue Doyen Gasse 38700 La Tronche